

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services départementaux  
de l'Education Nationale de Haute-Corse

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et Professeurs des écoles  
s/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education Nationale

Bastia, le 16 octobre 2018

Objet : Liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école à 2 classes et plus  
Rentrée scolaire 2019  
Réf. : Décret n° 89-122 du 24 février 1989 modifié  
Note de service n° 2002-023 du 29 janvier 2002

Division des  
Personnels

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les textes visés en référence, relatifs aux conditions de nomination et aux modalités d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus.

Dossier suivi par  
Eva GIAMMARI

### 1. CONDITIONS REQUISES

☎ 04.95.34.59.05

Nul ne peut être nommé dans l'emploi de directeur d'école s'il n'a été préalablement inscrit sur une liste d'aptitude.

☎ 04.95.34.59.01

Les enseignants intéressés doivent être en position d'activité ou de détachement. Ils ne peuvent faire acte de candidature s'ils sont en disponibilité ou en congé parental.

eva.giammari@ac-  
corse.fr

Peuvent solliciter leur inscription les instituteurs et professeurs des écoles comptant **au 1er septembre 2019 au moins deux années de service effectif d'enseignement (temps passé devant élèves) accomplies en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles.** La durée des services effectifs s'apprécie au 1er septembre de l'année scolaire au titre de laquelle la liste d'aptitude est établie.

Palais de la mer  
BP 177  
20 293 BASTIA  
cedex

Cette condition d'ancienneté de services ne s'applique pas aux enseignants nommés par intérim dans les fonctions de directeur d'école durant l'année scolaire 2018-2019 dont la candidature a reçu un avis favorable de l'Inspecteur-trice de l'Education Nationale.

L'inscription sur une liste d'aptitude demeure valable durant **trois années scolaires.**  
Durant cette période, l'inscription n'a donc plus à être sollicitée de nouveau.

Les services accomplis en qualité de stagiaire, suppléant ou dans une école par les professeurs des écoles issus des listes complémentaires des concours de recrutement sont pris en compte. La période passée à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres – Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education en qualité de professeur des écoles stagiaire n'est pas prise en compte.

Les services effectués à temps partiel sont décomptés au prorata de leur durée.

### **a) Inscription de plein droit sur liste d'aptitude (annexe 1)**

- Seront inscrits de plein droit, **s'ils en font la demande**, les enseignants nommés par intérim (à titre provisoire), **sur un poste de direction de deux classes et plus**, pour la présente année scolaire.

Seul l'avis favorable de l'Inspecteur-trice de l'Education Nationale est requis. Les candidats ayant reçu un avis favorable sont dispensés de l'entretien avec la commission départementale. En cas d'avis défavorable, ils pourront s'inscrire à l'entretien au moyen de l'**annexe 2**.

- Pendant la période de validité de l'inscription sur la liste d'aptitude (trois années scolaires), les instituteurs et les professeurs des écoles inscrits sur la liste départementale et affectés dans un autre département, sont inscrits **sur leur demande** de plein droit sur la liste d'aptitude du nouveau département.

### **b) Dispense d'inscription sur liste d'aptitude (annexe 3)**

Peuvent être nommés dans l'emploi de directeur d'école, après avis de la Commission Administrative Paritaire Départementale, et dispensés de l'inscription sur la liste départementale :

- **sur leur demande**, les directeurs d'école en fonction, ayant déjà la qualité de directeur d'école, mutés dans un autre département

- **sur leur demande**, les instituteurs et les professeurs des écoles ayant antérieurement été nommés à titre définitif dans l'emploi de directeur d'école, après inscription sur liste d'aptitude, mais ayant interrompu ces fonctions. Il faut néanmoins avoir exercé les fonctions de directeur d'école pendant **au moins trois années scolaires consécutives ou non**. Les années de faisant fonction de directeur d'école ou de chargés d'école ne sont pas prises en compte.

## **2. MODALITES**

Les demandes formulées au moyen des annexes jointes devront me parvenir pour le **vendredi 30 novembre 2018**, délai de rigueur, et passer **impérativement par la voie hiérarchique**.

Une commission départementale, composée de deux Inspecteurs de l'Education Nationale et d'un directeur d'école, formulera ses avis après un entretien avec les candidats et examen des dossiers.

La liste d'aptitude annuelle sera établie par mes soins après consultation de la Commission Administrative Paritaire Départementale.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n°89-122 du 24 février 1989, modifié par le décret 2012-16 du 5 janvier 2012, les candidats inscrits sur la liste d'aptitude sont - dans la limite des emplois vacants - nommés dans l'emploi de directeur d'école, à l'issue de leur participation au mouvement et après avis de la Commission Administrative Paritaire Départementale.

Les enseignants nouvellement inscrits sur la liste d'aptitude suivront une formation obligatoire. Les informations relatives à cette formation seront adressées ultérieurement aux personnels concernés.

Mesdames et messieurs les directeurs d'école en fonction sont invités à faire émarger les présentes instructions et à transmettre la circulaire aux personnels absents des écoles (stage, congé maladie, etc...).

L'Inspecteur d'academie,  
Directeur académique des services départementaux  
de l'Education Nationale de Haute-Corse  
et par délégation  
La Secrétaire Générale

Christian MENDIVE

Hélène BANSARD

## ANNEXE 1

### DEMANDE D'INSCRIPTION DE PLEIN DROIT SUR LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS

Je soussigné(e) .....Né(e) le.....

Adresse .....

Tél .....Mail professionnel.....

Ecole - Fonction.....Circonscription .....

**assurant un intérim de direction pour l'année scolaire complète 2018-2019**, ai l'honneur de solliciter mon inscription directe sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus pour l'année scolaire 2018-2019.

Nom du/de la directeur-trice remplacé(e) .....

A compter du .....

Fait à ....., le .....

Signature

NB : en cas d'avis défavorable de l'Inspecteur-trice de l'Education Nationale, vous pouvez vous inscrire à l'entretien au moyen de l'annexe 2.

---

#### AVIS DE L'INSPECTEUR-TRICE DE CIRCONSCRIPTION

FAVORABLE à la dispense de l'entretien avec la commission

DEFAVORABLE à la dispense de l'entretien avec la commission

Fait à ....., le .....

Tampon et signature

Motivation de l'avis défavorable

## ANNEXE 2

### DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS

Je soussigné(e) ..... Né(e) le.....

Adresse .....

Tél ..... Mail professionnel .....

Ecole - Fonction.....Circonscription.....

sollicite mon inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Fait à ....., le .....

Signature

#### AVIS DE L'INSPECTEUR-TRICE DE CIRCONSCRIPTION

	A améliorer	Satisfaisant	Bien	Très bien
Qualités d'enseignant				
Qualités d'organisateur				
Qualités d'animateur				
Qualités de partenaire				
Sens du service public				

#### APPRECIATION D'ENSEMBLE

TRES FAVORABLE     FAVORABLE

Fait à ....., le .....

DEFAVORABLE

Tampon et signature

### ANNEXE 3

#### DEMANDE DE DISPENSE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE DE DEUX CLASSES ET PLUS

Je soussigné(e) ..... Né(e) le .....

Adresse .....

Tél ..... Mail professionnel .....

Ecole – Fonction .....

Circonscription .....

Période(s) d'exercice des fonctions de directeur .....

Total période(s) d'exercice .....

Date inscription liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école .....

ai l'honneur de solliciter une dispense d'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Fait à ....., le .....

Signature

---

#### VISA DE L'INSPECTEUR-TRICE DE CIRCONSCRIPTION

Fait à ....., le .....

Tampon et signature